

Checklist de complétude des marchés publics de faible montant

Février 2023

En tant que bénéficiaires de fonds européens soumis aux règles de la commande publique, ce document vise à vous accompagner pour transmettre les pièces justificatives nécessaires. L'objectif est ainsi de faciliter vos échanges avec votre interlocuteur Région en s'assurant le plus en amont possible de la complétude du dossier que vous lui adressez.

En matière de marché de faible montant, rapporter la preuve du respect des règles applicables signifie d'abord démontrer que vous vous êtes bien renseigné sur l'offre existante préalablement à votre achat (« sourcing »). Pour cela, solliciter plusieurs devis est une bonne pratique mais n'est aucunement obligatoire, tout autre moyen de preuve pouvant être accepté. La colonne « Commentaires » ci-dessous vous permet ainsi d'apporter toutes précisions utiles par rapport à vos procédures d'achat. Cela peut concerner aussi le rangement de vos pièces ou leur nommage.

Le cas échéant, votre interlocuteur Région pourra toujours vous demander plus d'informations que ce qui est renseigné ici, si cela est nécessaire à son analyse.

Intitulé et référence du marché :	
Pièces à transmettre :	Commentaires :
<input type="checkbox"/> Toute pièce décrivant le besoin de l'acheteur (expression de besoin, note interne, cahier des charges, etc...)	
<input type="checkbox"/> Toute pièce attestant de la bonne gestion des deniers publics (demande de devis, mails, courriers, comparatif de catalogues, captures d'écran de recherche internet, etc...)	
<input type="checkbox"/> Toute pièce justifiant le choix de l'offre retenue, notamment si la sélection de celle-ci ne reposait pas que sur le seul critère prix	